



Conseil économique et social

Distr. générale
22 janvier 2010
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité du commerce

Groupe de travail des normes de qualité des produits agricoles

Section spécialisée de la normalisation des plants de pomme de terre

Trente-neuvième session

Genève, 15-17 mars 2010

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

Liste des maladies et des parasites

Liste des maladies et des parasites

Communication des délégations des États-Unis, des Pays-Bas et du Royaume-Uni*

La présente note, soumise par les délégations des États-Unis, des Pays-Bas et du Royaume-Uni, contient des projets de définition des pourritures en vue de leur incorporation dans l'annexe VII de la norme.

Le présent document est publié conformément au paragraphe 5 du mandat du Groupe de travail.

Définition de la pourriture molle

La pourriture molle qui, de manière générale, est également connue sous le nom de pourriture molle bactérienne, est due à la bactérie responsable de la jambe noire (*Pectobacterium* spp et *Dickeya* spp). Toutefois, certaines maladies cryptogamiques présentent des symptômes très proches de ceux de la pourriture molle bactérienne. Les exemples les plus courants sont la pourriture rose et la pourriture aqueuse. Les agents pathogènes envahissent les lenticelles et les blessures ou causent des infections secondaires sur des surfaces du tubercule infectées précédemment par d'autres pathologies. Les tubercules de la pomme de terre commencent à présenter une désagrégation spongieuse,

* Le présent document a été soumis par la Division du commerce et du bois après la date limite fixée pour la documentation officielle, faute de ressources disponibles.

crémeuse, aqueuse ou visqueuse (ou encore une décomposition, un ramollissement y compris une liquéfaction de leur tissu), inodore dans un premier temps mais qui peut devenir malodorante après le déclenchement d'une infection secondaire causée par d'autres organismes. La distinction entre tissu sain et tissu atteint peut être très claire ou plutôt vague. La pourriture molle est également appelée pourriture humide.

Définition de la pourriture sèche

La pourriture sèche est la décomposition sèche du tissu de la pomme de terre provoquée par un champignon, généralement du genre *Fusarium*. Une maladie avec laquelle la pourriture sèche peut être facilement confondue est la gangrène, provoquée par un champignon du genre *Phoma*. Habituellement, la gangrène et la pourriture causée par *Fusarium* sont toutes les deux considérées comme des «pourritures sèches». Les premiers symptômes de ces pourritures sont de petites taches brunes sur la peau, qui se développent lentement en lésions caractéristiques de la pourriture sèche. À mesure que cette pourriture progresse, le tissu touché se dessèche et tout le tubercule peut finir par se fossiliser. Les rides concentriques qui apparaissent sur la peau autour des lésions grandissantes sont caractéristiques de la pourriture sèche. La délimitation entre tissu sain et tissu atteint peut être vague (*Fusarium*) ou bien marquée (*Phoma*).

Autre définition des pourritures du point de vue des symptômes constatés par l'inspecteur

Les pourritures désignent toute décomposition progressive des tissus internes du tubercule. Elles comprennent la pourriture humide/pourriture molle, la pourriture sèche, la rouille tardive, la gangrène, la pourriture aqueuse et la pourriture rose ainsi que d'autres pourritures moins courantes. Elles peuvent être provoquées par un ensemble d'agents pathogènes primaires fongiques ou bactériens de la pomme de terre ou par des agents secondaires moins actifs qui s'attaquent à un tubercule endommagé ou autrement vulnérable. Les pourritures se caractérisent par un affaissement de la chair du tubercule comme par exemple une décomposition spongieuse, crémeuse, aqueuse ou visqueuse, ou bien peuvent s'accompagner de l'apparition de cavités contenant parfois du mycélium de diverses couleurs ou un exsudat ressemblant à du fromage. Les tubercules atteints de pourriture peuvent, mais pas nécessairement, présenter une odeur caractéristique qui, dans ce cas, peut aider à diagnostiquer un agent pathogène particulier. La décomposition de la chair des tubercules due à un accident de réfrigération (dommage causé par le gel) est considérée comme une pourriture.

Les pourritures provoquées par *Ralstonia solanacearum* (pourriture brune) et *Clavibacter michiganensis* spp. *sepedonicus* (pourriture annulaire) sont considérées à part des autres pourritures pour ce qui concerne la qualité minimale des lots dans la norme.
